



# Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du TCE Echallens le 6 juin 2025 à 18h15

## Présence du Comité du TCE

Jean-Claude Béguin : Président – Secrétariat  
Alexandra Henchoz : Vice-Présidente – Trésorière – Tournois / EXCUSEE  
Antonino Scilipoti : Responsable technique  
André Lemarchand : Gestion des membres  
Tous : Events

## 1) Accueil et Bienvenue

Mesdames, Messieurs, chers membres, chers amis, je vous souhaite chaleureusement la bienvenue à notre assemblée générale 2025.

Je souhaite également la bienvenue à notre municipal M. Sébastien Salvi.

Avant de débiter cette assemblée générale, je vous demande de vous lever et de respecter une minute de silence pour les décès de nos amis et très chers membres :

**-Marta Azucena – Employée du restaurant – décédée le 30.09.2024**  
**-Francis Scheidegger – Président de 1988 à 1990 – décédé le 21.10.2024**  
**-Pierre-Yves Chopard – Président de 1979 à 1983 – décédé le 09.02.2025**  
**-Jean-Paul Nicoulin – ancien syndic d'Echallens et membre du club – décédé le 08.03.25**

Après l'assemblée générale, un apéritif vous sera offert.

Le repas est également offert aux participants de l'assemblée générale. Joackim viendra avec une liste pour confirmer la gratuité de votre repas.

Pour les accompagnants, un forfait de CHF 30.00 sera demandé.

Qui ne mange pas, merci de lever la main ? 0

Qui est végétarien ? 0

Je vous demande également de bien vouloir respecter les normes officielles de la restauration et de quitter le restaurant à 23h30, ce qui permettra de fermer l'établissement à 24h00.

Par ce moment convivial et chaleureux de ce soir, le comité tient ainsi à vous remercier de votre rôle et de votre attitude de clubiste exemplaire.

Merci.

## 2) Acceptation de l'ordre du jour

L'ordre du jour se trouve sur les tables et correspond à celui que vous avez reçu.

Je passe en votation l'ordre du jour.

Concernant l'ordre du jour,

Qui accepte l'ordre du jour : Accepté à l'unanimité

Qui refuse l'ordre du jour : 0

Des abstentions : 0



# Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du TCE Echallens le 6 juin 2025 à 18h15

L'ordre du jour, ci-après, est accepté à l'unanimité :

1. Accueil et bienvenue du Président
2. Acceptation de l'ordre du jour
3. Désignation des scrutateurs
4. Présences et membres excusés
5. Procès-verbal de la dernière Assemblée Générale
6. Relations avec la Commune
7. Comptes 2024 et rapport de la trésorière
8. Perspectives 2025, présentation du budget et approbation du budget
9. Rapport des vérificateurs des comptes 2024
10. Approbation des comptes 2024
11. Montant des futures cotisations et finance d'entrée
12. Tirage au sort des 7 dernières parts sociales
13. Rapport du Président
14. Rapport du Comité et décharge
15. Rapport de la Commission Technique et décharge
16. Élection du Comité
17. Élection des membres de la commission technique
18. Élection des vérificateurs aux comptes
19. Information sur l'Ecole de tennis juniors
20. Patinoire
21. Padel
22. Halte Estivale 2025
23. Divers et propositions individuelles

## 3-4) Désignation des scrutateurs et présences / membres excusés

Qui veut bien fonctionner comme scrutateur/trice pendant cette assemblée générale : Killian Gyger

Je vais passer en revue la liste des inscriptions et je vous demanderai de confirmer votre présence.

Qui n'a pas été appelé ? Personne

Nous n'avons reçu aucune procuration,

Y a-t-il dans l'assemblée des non-membres ? Non

Y a-t-il dans l'assemblée des membres de moins de 16 ans ? Non

Il y a donc 55 personnes présentes + 0 procurations = 55 personnes (majorité à 28).

Les personnes excusées à ce jour sont les suivantes :

Budry Claude

Burnand Anne

Cao Novello Oscar



## Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du TCE Echallens le 6 juin 2025 à 18h15

---

Curchod Olivier  
Guby Carla  
Guby Geneviève  
Guttman Gilles  
Guttman Pascale  
Gyger Steve  
Henneberger Olivier  
Hunziker Gaëdan  
Melcarne Sonia  
Monney Christian  
Pittet Christelle  
Pittet Thierry  
Racheter Christophe  
Rey Benoit  
Sutter Michel  
Vodoz Florian

### 5) Procès-verbal de la dernière AG de 2024

Vous avez pu télécharger le PV sur notre site internet. Je n'ai reçu aucun commentaire à ce sujet.

Dans ces conditions, je ne pense pas opportun de lire le PV de l'AG 2024.

Je passe donc au vote du PV de l'AG 2024 :

Qui accepte ce PV ? Accepté à l'unanimité.

Qui ne l'accepte pas ? 0

Abstention ? 0

### 6) Relations avec la Commune

M. le Municipal Sébastien Salvi est en charge des bâtiments de la Commune d'Echallens et il est donc notre interlocuteur principal.

Nous avons également des entrevues avec notre syndic M. Serge Bornick.

Les contacts et les relations avec la Municipalité sont très agréables grâce à M. Sébastien Salvi qui est une personne de contact avec une ouverture d'esprit et de dialogue exemplaire.

M. Sébastien Salvi exige de la part du comité des informations régulières par email et des entrevues. L'information entre notre club et la Municipalité est un élément essentiel pour M. Sébastien Salvi.

Le dialogue est donc franc et libre, sans aucune ambiguïté.



# Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du TCE Echallens le 6 juin 2025 à 18h15

Je laisse maintenant la parole à notre municipal Sébastien Salvi :

Je remercie le président de me laisser la parole quelques instants afin de vous saluer toutes et tous, au nom de la Municipalité d'Echallens.

Nous nous étions déjà rencontrés il y a deux ans, lorsque nous finalisons les nouvelles relations contractuelles entre votre association et la Commune. Ce moment marquait l'aboutissement d'un partenariat renforcé, dans la continuité des travaux de rénovation des sanitaires, de la cuisine, ainsi que des adaptations aux normes en vigueur. Ce fut une étape importante, tant pour le confort des utilisateurs que pour la pérennité des infrastructures.

Depuis, le site a continué d'évoluer. Nous avons vu naître une nouvelle installation hivernale, à savoir la patinoire et son bar éphémère, qui rencontrent un franc succès. Cette offre saisonnière enrichit la vie locale et propose une activité conviviale et intergénérationnelle aux Challengois, aux écoliers ainsi qu'aux habitants de la région. Nous nous réjouissons de l'excellente collaboration qui s'est établie avec le comité de Sapin Blanc dans ce cadre.

Par ailleurs, des événements moins réjouissants ont également exigé notre attention, notamment les problèmes structurels liés au court no 6 et à la halle, dus à un glissement de terrain et à l'apparition de fissures. La Municipalité a pris ces questions au sérieux et a mis en place une surveillance technique pour garantir la sécurité des usagers et envisager les mesures à prendre.

Enfin, nous savons que les pratiques sportives évoluent, et avec elles les besoins des clubs et des sportifs. C'est pourquoi une réflexion est toujours en cours concernant l'implantation possible d'un court de padel sur l'espace engazonné. Ce projet, s'il voit le jour, devra bien entendu s'inscrire dans une vision partagée, équilibrée et durable de l'utilisation du site.

La Municipalité tient à saluer l'engagement du comité du Tennis Club et de ses membres, ainsi que la qualité du dialogue que nous entretenons. Votre dynamisme, vos initiatives et votre sens de l'accueil sont des atouts précieux pour notre tissu associatif et pour la vitalité de notre commune.

Nous vous remercions pour votre contribution à la vie locale et nous nous réjouissons de votre présence le 25 juin prochain à la halte estivale, place de la gare.

Je vous souhaite une excellente assemblée générale, ainsi qu'une belle saison sportive.

Merci de votre attention.

## 7) Comptes 2024 et rapport de la trésorière

Notre vice-présidente Alexandra Henchoz, trésorière de notre club, se trouve actuellement en convalescence, raison pour laquelle elle n'est pas présente ce soir.

Le travail de notre vice-présidente Alexandra Henchoz devient de plus en plus important. Il ne faut pas oublier qu'elle travaille en-dehors du club et qu'elle doit s'occuper d'une belle et grande famille.

Elle s'occupe de la comptabilité, la gestion financière, l'école de tennis, les différents camps, stages et manifestation ainsi que le bouclement et le budget. Elle a également dû augmenter son activité professionnelle, et c'est logique, elle est donc surchargée.

Pour la soulager, nous avons recherché en début d'année une personne que nous avons avec chance trouvée en la personne de Mme Sibylle Chesaux. Sibylle a un mandat externe au comité et elle est rétribuée avec un contrat de travail officiel. Son taux d'activité est estimé à 15% + une aide au bouclement et au budget. Alexandra a accepté de lui offrir sa part de rémunération pour le poste que Sibylle occupera.

Je vous demande d'accueillir et d'applaudir Sibylle.  
C'est elle qui va présenter les comptes et le budget.  
Vu l'absence d'Alexandra, je compte sur votre indulgence.



# Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du TCE Echallens le 6 juin 2025 à 18h15

Je laisse donc la parole à Sibylle.

Comme chaque année, les comptes ont été vérifiés et finalisés par notre fiduciaire Fidebi Sàrl, M. Jonathan Chanton.

Les vérificateurs de comptes, MM. François Jaquet et Jean-Noël Chabaud ont fait leur travail en date du 29 mars dans le bureau du tennis, en présence de Mme Henchoz.

Voici la présentation des comptes de l'année 2024 :

## BILAN

On trouve à l'**actif** les comptes de liquidités, à savoir le compte postal et les comptes de la Raiffeisen. Les débiteurs sont plus importants qu'en 2023, les dernières factures des cours de l'école de tennis ayant été éditées tardivement.

Les stocks ne concernent plus que les balles, tout le reste ayant été liquidé ou vendu (anciens t-shirts du club, casquettes, linges).

Les transitoires (produits à recevoir) sont moindres car, notamment, les heures de location de la halle dues par Christophe ont pu être réglées avant la fin de l'année.

Concernant les actifs **immobilisés**, il n'y pas eu d'investissement en 2024, tous les postes diminuent donc de leur amortissement usuel respectif.

Pour ce qui est du **prêt** à la patinoire, il reste inchangé à frs 40'000.- au 31 décembre. L'exercice de la patinoire se boucle au 30 juin. Un éventuel remboursement sur 2025 n'est pas encore fixé.

Du côté du **passif**, il n'y a plus de créancier car il s'agissait du fournisseur des anciens t-shirts du club. On y trouve aussi les habituels transitoires et parts sociales à rembourser, ainsi que les provisions et emprunts qui suivent le plan de remboursement établi.

Les **parts sociales** pourront être liquidées en 2025, grâce à divers dons faits « en avance ». En effet, suite au tirage de l'année dernière, deux personnes ont décidés de ne pas récupérer leur dû et ont d'ores et déjà offerts les autres parts sociales qui leur restaient. C'est pour cela que le poste Parts sociales passent de 4'500 à zéro directement.

Le **capital** social diminue à **frs 49'321.72** suite à la perte de l'exercice de 2023.

**L'exercice 2024 se termine sur une perte comptable de frs 1'983.37**

## COMPTE DE RESULTAT

L'ensemble des recettes sont en légère augmentation, notamment les cotisations des membres, d'environ de 10%.

Je mentionne également **un bénéfice réalisé de frs 1'400.-** lors des Estivales 2024 sur la place de la gare.

Du côté des charges, en globalité c'est maîtrisé.

On a les charges de personnel en légère augmentation, notamment due à des stages mixtes tennis – musique proposé par Christophe et Carlo.

Le loyer du tennis se monte à frs 2'500.- par mois, donc bien frs 30'000.-.

Les frais de chauffage se sont élevés de 15%, représentant une augmentation de près de 18'000 Kwh. Par contre les frais d'électricité ont pu être stabilisés, en partie grâce au tarif dégressif du contrat signé avec Romande Energie en 2022.

Les autres charges du club sont plus ou moins stables. On constate une diminution des frais d'entretien de la cuisine suite au nouvel agencement, et également de frais d'entretien de manière globale.

Pour ce qui est des frais de tournois et de manifestations, il y a eu plus de rencontres à la maison toutes équipes confondues et en 2023, et je n'avais pas enregistré les frais de balles. Les frais de manifestations étaient plus



## Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du TCE Echallens le 6 juin 2025 à 18h15

importants en 2023 au vu de la relance de tournoi interne. En 2024, les frais de notre assemblée et de la fête du tennis étaient moins élevés, expliquant cette diminution importante.

**Le total des charges d'exploitation est de frs 278'819.96**

Puis on enregistre les amortissements usuels, les attributions aux différentes provisions et les autres frais. Les divers travaux concernent la rénovation des douches et une nouvelle provision pour les 100 ans du club à venir a été constituée. Le but est d'arriver en 2033 avec environ 50'000 à 60'000 frs pour organiser un chouette événement.

On a touché **frs 2'758.10** frs de produits exceptionnels et un retour d'impôt de frs 2'815.40.

L'exercice 2024 se termine sur une **perte de l'exercice de frs 1'983.37**

### COMMENTAIRE FINAL

Comme déjà plusieurs années, les frais d'exploitation du tennis sont plus ou moins bien maîtrisés et à moyen terme, cela devrait encore être le cas. Nous allons donc continuer à investir régulièrement dans l'entretien de nos locaux et essayer d'être clairvoyant pour la suite des frais à engendrer pour la bonne continuité de notre site.

### Ecole de tennis – détermination du résultat

Comme chaque année un petit point sur le côté financier de l'école de tennis.

Une fois n'est pas coutume, on enregistre une légère perte représentant 3% des recettes.

Comme déjà mentionné, une nouvelle proposition de stage réunissant tennis et musique a été mise en place par Christophe et Carlo, ce qui a engendré un peu plus de charges. Cela reste néanmoins raisonnable par rapport au travail effectué par Christophe dans le but de d'améliorer l'attractivité de notre sport envers les jeunes.

Je relève notamment des subventions de J&S d'environ frs 12'000.- qui sont reçues grâce au travail de Christophe et du coach Patrice Cunier.

Je profite d'ailleurs de remercier Christophe (et son staff) pour son énorme implication dans la vie de notre club et sa volonté de faire plaisir à nos jeunes membres, domaine dans lequel il excelle !

Merci de votre attention.

### 8) Perspectives 2025, présentation du budget et approbation du budget

Vous avez sur les tables le budget 2025.

Je laisse la parole à Sibylle pour expliquer le budget et les perspectives pour 2025.

### Budget

Du côté des recettes, la prudence est de mise concernant les **subsidés** à recevoir ainsi que les recettes, le total des encaissements est évalué à **frs 321'600.-**, soit frs 15'000.- de moins que l'effectif 2024.

En ce qui concernent les **charges**, les montants ont été enregistrés en fonction des valeurs effectives 2024, en tenant compte des investissements d'ores et déjà prévus. Les douches vont être rénovées et une provision complémentaire pour les 100 ans du club est prévue.

En finalité, ces évaluations prudentes découlent sur **une perte comptable de frs 31'000.-**.

On va passer au vote concernant le budget :



## Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du TCE Echallens le 6 juin 2025 à 18h15

Qui accepte le budget 2025, tel que présenté et de donner carte blanche au Comité pour prendre le meilleur choix quant aux travaux à faire et dans le respect total de nos ressources financières ?

Accepté à l'unanimité.

Qui ne l'accepte pas ? 0

Abstention ? 0

### 9) Rapport des vérificateurs des comptes 2024

Steve Gyger, François Jaquet et Jean-Noël Chabaud sont nos réviseurs officiels pour 2024.

En l'absence de Steve et de François, je laisse la parole à Jean-Noël Chabaud.

### 10) Approbation des comptes 2024

Je passe donc en votation les comptes 2024

Qui accepte :

- Les comptes tels que présentés par notre trésorière et ainsi de la décharger,
- De décharger le Comité,
- De décharger également la commission des vérificateurs de comptes.

Acceptation : Oui à l'unanimité.

Qui ne l'accepte pas : 0

Abstention : 0

### 11) Montant des futures cotisations et finances d'entrée

Nous proposons le statu quo pour les cotisations 2026/2027.

Pour les cotisations :

Qui accepte le statu quo ? Oui à l'unanimité.

Qui n'accepte pas ? 0

Abstention ? 0

Pour la finance d'entrée, étant donné le nombre actuel des membres, le Comité vous propose de ne pas réintroduire une finance d'entrée.

Qui accepte le statu quo ? Oui à l'unanimité.

Qui n'accepte pas ? 0

Abstention ? 0



## Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du TCE Echallens le 6 juin 2025 à 18h15

### 12) Tirage au sort des parts sociales

A la suite de certaines parts sociales offertes en dons avant le tirage au sort de cette AG, et étant donné qu'il ne reste plus que 7 parts sociales, nous avons décidé de valider ces 7 parts sociales.

Les voici :

47	Frédéric Meylan
140	Philippe Robert-Nicoud
141	Carole Curchod
229	Brian White
247	Feu Thomas Guizetti
248	Spaeth et Garatti

Il ne reste donc plus aucune part sociale.

Pour rappel, ces parts sociales datent de 1982.

### 13) Rapport du Président

L'année passée a été une année intense pour votre président et son comité.

L'exploitation de la patinoire fut à nouveau importante mais grâce à l'association du Sapin Blanc et de ces membres du comité, l'engagement était moins important que la saison dernière.

Je veille à garder de bons contacts avec la Municipalité et nos sponsors.

Cette année, j'ai pris part au repas de soutien du FC Echallens afin de garder toujours d'excellents contacts avec le président du FC Echallens, mon ami Fritz.

La tenue de notre école de tennis demande beaucoup d'attention et de travail et je remercie mon comité et surtout Alexandra pour leur engagement à ce sujet. Des séances régulières sont réalisées avec Christophe et son staff. Nous avons la chance de pouvoir compter sur Chrystel Alberganti pour la coordination et la communication entre l'école de tennis et le comité. Merci Chrystel.

En fonction des possibilités financières, on tente toujours d'améliorer l'existant et votre confort. Le bon entretien de notre Club est primordial. Il nous tient à cœur d'entretenir nos installations pour votre bien-être et votre confort. Antonino entretient et remplace beaucoup d'éléments et d'accessoires tout au long de l'année pour que tout soit impeccable pour jouer.

En 2024, il n'y a pas eu d'investissement sur le matériel majeur. Il n'y a également pas eu de panne ou de défectuosité importante.

Le prochain investissement sera la réfection des douches, appareillage, plafond, paroi et sol. Les travaux débuteront le 30.06.2025 et dureront pendant 2 semaines. Merci de votre compréhension pendant ces deux semaines de travaux où les douches ne pourront pas être utilisées.

Les séances des capitaines de nos équipes interclubs, inter seniors et Lombardet, sous la direction maintenant de Guillaume Frossard ont lieu deux fois par année. Ces réunions instaurent une synergie, une entente, une coordination et un dialogue entre les équipes et leur capitaine. Un grand merci à Guillaume pour son engagement. Merci à Olivier Hofmann qui était l'ancien responsable des capitaines et qui accompagne encore cette année Guillaume.

Voici les chiffres de notre club :

-172 adultes	(184 en 2023)
-104 juniors	(137 en 2023)
-16 étudiants	
Total 292 membres	(321 en 2023)



## Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du TCE Echallens le 6 juin 2025 à 18h15

La gestion financière du club est maîtrisée et il n'y a pas de surprise désagréables ou négatives.

La situation financière du club reste excellente avec des liquidités en suffisance CHF 234'000.00 et des provisions en suffisance plus de CHF 130'000.00.

La rigueur restera une priorité ces prochaines années.

Les finances du club sont très saines ce qui a été relevé par notre nouveau fiduciaire Jonathann Chanton. Je tiens au passage à le remercier pour son excellent travail.

Pour les prochains investissements, il y aura les douches et par la suite la moquette. En revanche, il existe toujours les projets suivants en cours :

- Containers pour un bureau à l'extérieur – CHF 20'000.00
- Couverture de la terrasse – CHF 60'000.00
- Amélioration des vestiaires – CHF 10'000.00
- Padel
- Affaissement du court no. 6.

L'activité de président ne pourrait pas se faire sans l'aide et le soutien de son équipe que je remercie chaleureusement sans oublier la Commission technique.

Nous sommes une équipe soudée dans les bons et les mauvais moments et on ne rechigne pas de remonter nos manches et de s'engager pour le Club.

Je remercie également Patrice Cunier pour son travail dans le cadre de Jeunesse & sport, engagement qui amène des subsides très importants pour le club.

Un chaleureux merci à Chrystel Alberganti pour son rôle essentiel de liaison, de coordination et de communication entre l'école de tennis et le comité.

Merci à Alexandra Henchoz et Pascale Guttman pour l'organisation des tournois et l'excellente image de notre club qu'elles donnent aux participants qui en redemandent.

Je remercie également l'engagement des tenanciers Luis et Mercedes et son équipe pour la convivialité de notre restaurant.

Un merci également à Christophe pour son travail et son engagement sans faille au sein de l'école de tennis et surtout pour son dynamisme et sa vision du tennis moderne.

Merci à Michel Suter qui alimente notre site internet.

Je tiens également à remercier Luis et Antonino pour l'entretien des courts intérieurs et extérieurs. Gros travail car il faut toujours remettre du sable après les forts vents et les fortes pluies.

### 14) Rapport du Comité et décharge

Le comité se rencontre en moyenne deux fois par mois en séance de travail. Nous nous voyons également souvent en nombre restreint pour régler des cas par dicastère.

Voici les activités de chacun :

- |                     |             |  |
|---------------------|-------------|--|
| -partage entre tous | Secrétariat | Lettres – convocations                         |
|                     |             | Gestion des évènements et manifestations       |
|                     |             | Internet – publicité – contact avec les médias |



## Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du TCE Echallens le 6 juin 2025 à 18h15

---

-Jean-Claude Béguin	Président	Lead des séances de Comité et prise des PV Vue d'ensemble de la gestion du club, gestion juridique Relation avec la Municipalité Relation avec les sponsors et prospection
-Alexandra Henchoz	Trésorière Vice-présidente	Gestion financière du club (dont SIX) Responsable des tournois et des licences Gestion administrative et financière de l'école de tennis Gestion financière des manifestations
-André Lemarchand	Gestion des membres	Site de réservation et relation avec système informatique Responsable des membres
-Antonino Scilipoti	Commission technique	Président de la commission technique Règlements Technique des infrastructures (bâtiment et installations) Entretien des courts (avec Luis)
-vacant	Marketing	Responsable des événements et de la communication

L'entente est très bonne et le dialogue est demandé dans le cadre de nos séances ce qui est constructif et motivant. Nous allons continuer à entretenir de bonnes relations avec la Commune et ses employés et également la relation avec Christophe et son staff ainsi qu'avec les restaurateurs et leur staff.

Je vous demande donc d'accepter le rapport de gestion du Comité et de décharger le Comité pour l'exercice précédent en votant :

Qui accepte le rapport de gestion et ainsi de décharger le Comité pour les activités de 2024 ?

Oui à l'unanimité.

Qui ne l'accepte pas ? 0

Abstention ? 0

### 15) Rapport de la Commission technique et décharge

Nous allons passer aux différents rapports des membres de la Commission technique.

➤ Je laisse la parole à Géraldine Zehnder-Joliat pour les interclubs juniors 2024 :

- 5 équipes en compétition : 4 Ligue B et 1 Ligue A.
- 4 équipes garçons : 2x U18 – 2x U15
- 1 équipe filles : U15.

14 rencontres au total, dont 8 à Echallens. Toutes dans un esprit sportif et convivial.

Les résultats :

- U18 LA Garçons : 2<sup>e</sup> de leur groupe, puis 2 tours de promotion (perdu contre la Vallée de Joux).
- U18 Garçons LB : 3<sup>e</sup> de leur groupe (4 victoires et 5 défaites).
- U15 Garçons 1 : 1<sup>e</sup> de leur groupe (7 victoires et 2 défaites).
- U15 Garçons 2 : 2<sup>e</sup> de leur groupe (7 victoires et 2 défaites).
- U15 Garçons 3 : 4<sup>e</sup> de leur groupe (0 victoire et 9 défaites).



# Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du TCE Echallens le 6 juin 2025 à 18h15

---

Retour d'une équipe fille dans les Interclubs, ce qui nous fait très plaisir.

Nous pouvons être fiers des **juniors d'Echallens**, qui se sont donnés à fond tout au long des Interclubs. BRAVO à eux.

Je suis reconnaissante à tous **les parents** qui se sont investis tout au long des Interclubs et qui ont eu beaucoup de patience face aux nombreux changements.

Quelques éléments clés ont rendu la tâche particulièrement ardue cette année :

- La météo relativement capricieuse, ce qui n'a pas été de tout repos.
- La planification des rencontres challençoises entre adulte et juniors.
- Les multiples relances nécessaires auprès des clubs adverses.
- La désagréable nécessité de solliciter à maintes reprises les clubs adverses pour des changements de dates de dernières minutes.

Comme toujours, un grand merci à Luis et Mercedes pour leur accueil chaleureux et le ravitaillement toujours très apprécié !!

Je remercie également Christophe et Alexandra, du fond du cœur. Ils ont été présents à chaque instant et à chaque sollicitation de ma part.

Objectifs : relève pour les Interclubs Juniors 2026 : démission de Géraldine Zehnder-Joliat.

➤ Je laisse la parole à Guillaume Frossard pour les interclubs adultes, le Lombardet et les Interseniors :

Nos tâches :

1. La coordination entre les différentes compétitions et l'organisation des équipes, qui passe par les inscriptions des équipes, la réservation des courts et l'intendance (repas balles etc..).
2. Garantir l'accessibilité des membres aux différentes équipes et si possible intégrer le mouvement junior +18 aux équipes actives.

## Contingents

### Interclubs

- 2e ligue dames 1 capt. Malika Gyger
- 2e ligue dames 2 capt. Christophe Monod
- 1<sup>er</sup> ligue hommes capt. Guillaume Roulet
- 3e ligue hommes capt. Aurélien Pachoud
- 2e ligue +35 hommes capt. Carlo Lo Schiavo
- 2e ligue +45 hommes capt. Gil Guttmann

### Interseniors

- Une équipe capt. Gérald Grand

### Lombardet

- Equipe A capt. François Jacquet
- Equipe B capt. Yves Bezençon

## Compétitions et résultat

---



# Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du TCE Echallens le 6 juin 2025 à 18h15

---

Excellente saison de toutes les équipes :  
3 équipes en 1<sup>e</sup> ligue !

- Equipe dames 1 : 1<sup>e</sup> du groupe, défaite en promotion pour 1<sup>er</sup> ligue
- Equipe dames 2 : 4<sup>e</sup> du groupe
- Equipe 3<sup>e</sup> ligue hommes : promue en 2<sup>e</sup> ligue
- Equipe 1<sup>e</sup> ligue hommes : 2<sup>e</sup> du groupe
- Equipe + 35 hommes promue en 1<sup>er</sup> ligue
- Equipe + 45 hommes promue en 1<sup>er</sup> ligue

Maintien des équipes Lombardet et intersenior dans leur ligue respective.

## Nouveaux joueurs

En cas d'intérêts veuillez prendre contact avec Guillaume Frossard qui vous orientera vers les différentes équipes susceptibles d'accueillir de nouveaux joueurs.

## Remerciements de la part des capitaines :

Au club pour l'organisation et la mise à disposition des infrastructures, l'intérêt constant pour la participation aux différentes compétitions proposées et surtout pour la nouvelle tenue de nos équipes.

Aux membres pour leur tolérance quant à l'occupation des cours durant ces mois de mai et juin.

Au restaurateur Luis pour le choix de menu et l'excellent service pour les équipes d'interclubs.

➤ Je laisse la parole à Patrice Cunier pour JS :

## Rapport activité Coach JS 2024-2025

La saison 2024-2025, comme chaque année, en tout cas de mon côté, s'est bien déroulée. Les subsides de jeunesse et sport sont bien arrivés sur le compte du club en temps et en heure. Même si je n'ai pas été très présent au club cette dernière année, mes relations avec Chris et l'ensemble de l'école de tennis sont toujours aussi bonnes. Nous sommes maintenant entrés dans une certaine routine.

Petit rappel annuel : Le n°AVS et de la date de naissance des nouveaux élèves de l'école de tennis sont les deux données complètement indispensables pour le coach JS. Du coup, chers parents, prenez particulièrement soin de bien remplir la feuille d'inscription à ce sujet.

Aujourd'hui, tous les moniteurs de l'école de tennis grâce à leurs stages respectifs, remplissent les conditions Jeunesse et sports pour que le club puisse être reconnu par Jeunesse et sport.  
Grand merci à eux.

Une mise à jour administrative a eu lieu il y a quelques mois pour que notre club soit encore éligible au subsides JS. Cela n'a pas été tout simple mais a tout de même été réalisé avec succès. D'ailleurs, j'en profite pour remercier notre président, Jean-Claude Béguin, qui m'a bien aidé.

Comme à chaque assemblée, j'émet le souhait de passer la main à une ou un nouveau coach JS. Cette place est toujours disponible. Le poste devait être pourvue avant le 31.12.2025, mais comme cela ne s'est pas fait, je me suis réinscrit à un cours en septembre pour pouvoir assurer cette tâche jusqu'à mon remplacement.

Le prochain cours de formation de coach JS aura lieu le 9 septembre de cette année, il y a peut-être encore une place à prendre, même si on ne peut s'inscrire que sur une liste d'attente. Pour info, le cours d'après se déroulera le 5 mai 2026. Avis aux amatrices et amateurs. Comme je l'ai déjà dit l'année dernière, je m'engage à être présent avec la suivante ou suivant coach JS pour l'assister lors de ses débuts.



# Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du TCE Echallens le 6 juin 2025 à 18h15

Merci de m'avoir écouté.

## Point à part : rapport de l'école de tennis, sous point 19

Qui accepte le rapport de la commission technique et de la décharger pour l'exercice précédent en votant :

Qui accepte le rapport de la commission technique et de la décharger ?

Oui à l'unanimité.

Qui ne l'accepte pas ? 0

Abstention : 0

## 16) Élection du Comité

Election du Président Jean-Claude Béguin par André Lemarchand :

Qui est pour ? Oui à l'unanimité.

Qui est contre ? 0

Abstention ? 0

Election de la Vice-présidente Alexandra Henchoz par le président :

Qui est pour ? Oui à l'unanimité

Qui est contre ? 0

Abstention ? 0

André Lemarchand, Antonino Scilipoti reconduisent volontiers leur mandat.

Qui est pour ? Oui à l'unanimité.

Qui est contre ? 0

Abstention ? 0

Nous avons reçu deux nouvelles candidatures pour rejoindre le comité, celle de Killian Gyger et celle de Robin Schummer.

Je laisse ces deux personnes se présenter brièvement.

Avant de passer à l'élection de ces deux candidatures, je souhaite préciser que le comité est très favorable à ces deux candidats.

Qui est pour que Killian Gyger devienne membre du comité ? A l'unanimité

Qui est contre ? 0

Abstention ? 0

Qui est pour que Robin Schummer devienne membre du comité ? A l'unanimité

Qui est contre ? 0

Abstention ? 0

Je tiens à préciser qu'il n'est pas prévu dans l'organisation de notre club que les personnes liées à la commission technique, ainsi que Chrystel Alberganti et Michel Suter, soient membre à part entière du comité.

## 17) Élection des membres de la commission technique



## Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du TCE Echallens le 6 juin 2025 à 18h15

La présidence de la Commission technique est toujours confiée à Antonino Scilipoti, membre du Comité, et elle est formée de :

- Guillaume Frossard
- Géraldine Zehner
- Patrice Cunier
- Chrystel Alberganti

Géraldine Zehner et Patrice Cunier ont émis leur désir de quitter la commission technique et nous recherchons activement deux personnes pour les remplacer.

Quant à Guillaume Frossard et Chrystel Alberganti, ils souhaitent reconduire leur mandat.

Qui est pour leur faire à nouveau confiance ? Oui à l'unanimité.

Qui est contre ? 0

Abstention ? 0

### 18) Élection des vérificateurs des comptes

Les vérificateurs de comptes sont actuellement Steve Gyger en tant que président, François Jaquet en tant que membre de la commission et comme suppléant Jean-Noël Chabaud.

François Jaquet devient le président et Jean-Noël Chabaud devient membre.

On cherche donc un suppléant ou une suppléante pour étoffer cette commission de vérification des comptes.

Qui veut rejoindre cette équipe ? Chrystel Alberganti

Suppléant : Kilian Gyger

### 19) Information sur l'école de tennis juniors

Christophe Monod n'ayant pas pu se joindre à nous, je laisse la parole à Chrystel Alberganti pour lire son rapport.

#### **RAPPORT DE NOTRE ECOLE DE TENNIS.**

Saison automne 23 à automne 24 : J'ai eu le sentiment que dans la société, en général, post covid, les gens sont moins engagés ou alors pressés de vivre à 100 à l'heure et profitent de faire plein de choses différentes, en peu de temps. Si je reviens à notre école de tennis, certains jeunes arrêtent en pleine saison, malgré l'engagement et l'éducation sportive que nous avons mis en place. En outre, de plus en plus de jeunes arrivent en retard et ne s'excusent pas forcément. Je ressens un changement dans le comportement humain en fait...mais je vous rassure, notre école de tennis se porte bien...allez on commence...

Quelques chiffres :

- 105 juniors au sein de notre structure, 15 de moins de la dernière saison.
- Dont 22 filles.
- Entre 4 à 20 ans.
- 6 niveaux d'apprentissage.
- 33 groupes.
- Sur 6 jours de la semaine.
- Encadré par 4 enseignants titulaires (Théo, Killian, Carlos et moi-même).
- 12 manifestations organisées pour nos jeunes (hors interclubs juniors)



## Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du TCE Echallens le 6 juin 2025 à 18h15

---

En mai, nous sommes allés le mercredi, avec une sélection de juniors tous issus d'équipes interclubs juniors, admirer les pros au Geneva open. Nous avons pris plaisir à regarder Djoko, Ruud, T. Fritz ainsi que d'autres joueurs talentueux tout aussi impressionnants, afin d'en prendre une inspiration et une motivation supplémentaire pour leur tennis.

A noter, malheureusement que notre journée portes ouvertes, la kids Day, a dû être annulée au dernier moment pour mauvaises conditions climatiques ce qui a eu un impact pour la saison d'après, surtout chez les tout petits de notre école de tennis.

Quelques mots sur notre locomotive chez les juniors...

Hector De Coulon...R4 au 31.10.2024, 15 ans.

A fort potentiel, il connaît une saison 23-24 de stabilisation au sein de la structure privée que j'ai mise en place, ce qui donne une alternative soit aux académies soit aux cadres vaudois et jouant ainsi pour la bannière challoise. Nous avons mis l'accent sur une structure très pointue ayant des objectifs élevés selon ses rêves. Tennistiquement, physiquement, mentalement, récupération, nutrition et bilans médicaux, tout est sous contrôle régulièrement avec des feedbacks après chaque compétition ainsi que 3 réunions de la Team Hector par année. Il est important d'avoir des rêves et de tout faire pour les atteindre. Il a connu une blessure au poignet durant l'été 24 ce qui a freiné sa progression, cela fait partie de la vie d'un sportif, la blessure... mais ! il est reparti de plus belle... avec un mental à tout épreuve ! pour parler ranking, entre le 1.10.23 et le 1.10.24 il a gagné plus de 1000 places... la suite en 2026.

A noter aussi...

Que quelques juniors aient joué des tournois officiels, (je pense notamment à Maxime Vincent, Sven Rouissi, Damien Frison, Ian Jaquier, Jarod Zehnder et d'autres encore...) dont certains à fort potentiel. Je tiens à souligner qu'une génération arrive à son terme concernant l'apprentissage chez les juniors et qu'il serait bienveillant de leur donner l'opportunité de poursuivre leur chemin chez les adultes au club.

5 équipes interclubs juniors ont été inscrites au championnat 2024, avec le retour d'une équipe fille comme souhaité. D'ailleurs à ce sujet, le tennis féminin chez les juniors est au centre de mes préoccupations actuellement.

Je peux compter sur un staff stable et fiable que je remercie chaleureusement pour leur engagement ! particulièrement à Olivier Curchod qui a été présent depuis mon arrivée au club en enseignant avec passion. Ne pouvant plus assurer les cours du mercredi pour des raisons professionnelles, il a cédé sa place.

Il est de mon devoir, et important d'intégrer de nouveaux moniteurs et monitrices issus de notre mouvement junior. Théo Petignat, qui a suivi une formation pour encadrer les jeunes enfants, participe aussi activement aux différents événements juniors.

En coulisses, nous avons 3 personnes très investies pour m'aider à mener notre école :

Notre coach JS, Patrice, veille et conduit tel un chef d'orchestre tout ce qui se raccroche avec JS, afin de pouvoir assurer les subventions auxquelles le club a droit.

Notre responsable IC juniors, Géraldine, qui malgré les défis, assure avec énergie et disponibilité sa mission afin que toutes nos équipes et visiteurs soient dans le meilleur cadre possible pour leurs rencontres.

Notre coordinatrice, Chrystel, - qui vous lit le présent rapport avec maîtrise pour la 2e année - avec engagement, assure le lien entre le mouvement junior et le comité et aide à optimiser la mise en place de certains événements pour notre jeunesse au vu de la densité de la vie de notre club aujourd'hui.

Un Immense MERCI à ces trois personnes que je viens de citer, qui assurent le lien du terrain à l'administration avec efficacité.

Je termine en soulignant une collaboration cordiale et étroite avec le comité en pensant toujours SOLUTIONS. Mercedes, Luis et leur équipe de la disponibilité pour les besoins de notre jeunesse.



# Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du TCE Echallens le 6 juin 2025 à 18h15

A vous chers membres ! tout mon respect pour votre soutien à notre mouvement junior vivant afin que notre club accueillant soit en très bonne santé encore de très longues années.

Vive notre jeunesse...Vive le tennis challennois !!!!

## 20) Patinoire

### Point 20 – Patinoire

Cette saison, une association « Le Sapin Blanc » a été créée. Le président est Lucien Meylan et les membres du comité sont Alexandra Henchoz, Nadia Pagotto et Nathalie Ramirez.

Sous le dynamisme de ces personnes, un pavillon chauffé et superbement décoré a été loué et la Municipalité nous a offert la mise à disposition gratuite d'un container-bar.

Cette nouvelle infrastructure est un succès et elle est très appréciée par les convives.  
Des soirées musique, raclette, entreprises, after-work ont été organisées avec succès.

Malheureusement, en cours d'exploitation, de nouvelles réglementations sur la restauration sont entrées en vigueur ce qui nous a contraint de stopper nos soirées publiques. Lucien Meylan a obtenu sa licence de restauration et nous pourrions donc remettre une exploitation de petite restauration et de vente de boissons.

Je remercie Lucien, Nadia, Alexandra et Nathalie pour leur engagement et leur motivation.

Je remercie également Dédé et Antonino pour leur présence et leur soutien lors des soirées raclette.

Financièrement, nous sommes toujours dans le rouge.

C'est grâce à une compréhension très appréciée de la Municipalité qu'elle ne nous a pas demandé, pour la seconde fois, le remboursement fractionné de cette patinoire.

Pour la saison prochaine, d'autres nouveautés seront mises en œuvre et nous vous tiendrons informé du suivi.

Le municipal Sébastien Salvi prend la parole en précisant être globalement très satisfait de cette nouvelle collaboration, et sur le fait de l'installation de la patinoire mais également de son bar éphémère, qui va de surcroît être une plus-value d'année en année.

Il rappelle que cette infrastructure est à disposition pour le public, quant aux écoliers ils l'apprécient déjà et ce malgré un peu de concurrence de par le District.

Il explique que la Municipalité a organisé une soirée, en invitant les collaborateurs et que tout s'est passé sans aucune encoûble, personne n'a été blessé et cela a été un franc succès !

La Municipalité invite donc les entreprises à y organiser des soirées.

La Municipalité continue à croire à ce projet et espère que le public sera là pour profiter de ce lieu de rencontre hivernal et pas qu'estival.

## 21) Padel

Je laisse la parole à Killian Gyger pour nous informer du projet.

En résumé, voici ce qui s'est passé depuis l'AG 2024 :

Plusieurs investigations géotechniques sur le court n°6 ont été effectuées. La question était de savoir si l'affaissement de celui-ci allait s'accroître durant les prochaines années. C'était important de pouvoir répondre à cette question puisque l'une des options, afin de préserver 4 terrains au sein de notre club, était de tourner le court 6 de 90°, ce qui aurait beaucoup limité, voire annihilé la réalisation de terrains de padel.



## Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du TCE Echallens le 6 juin 2025 à 18h15

Cependant, bonne nouvelle, récemment (mai 2025), la commune a rencontré deux personnes de l'Etat de Vaud (inspecteur forestier et voyer des eaux). Ce qui ressort de cette discussion est qu'un enrochement tel que préconisé dans le rapport du géotechnicien n'est pas réalisable et peu réaliste.

En revanche, ils n'ont pas mis leur veto sur la réfection du court, notamment : la bordure, le grillage et le rehaussement. On peut donc se réjouir d'apprendre qu'il y a une possibilité d'assainissement du court 6. Ces travaux sont prévus pour le printemps prochain (budget 2026).

Le fait de privilégier la rénovation du court n°6 à son emplacement actuel offre suffisamment de place pour réaliser deux courts de padel, moyennant une dérogation auprès du canton en matière de protection de la forêt.

Voici les prochaines étapes : Investigations / études requises :

- 1) Demande de dérogation auprès du Canton
- 2) Réalisation de plans détaillés par un bureau de géomètre (à la charge du club) → Définir l'emplacement exact du ou des terrain(s), couverture ou non, éclairage.  
Tout cela afin de pouvoir établir le dossier de mise à l'enquête.
- 3) Confirmation auprès de Mindspring Padel :

- Visite locale
- Établissement d'un devis/offre

- 4) Mise à l'enquête du projet.

A noter que j'attends un rapport sur les nuisances sonores concernant le padel de la part de la Fédération française de padel.

### 22) Estivales 2025

Je vous informe que le TC Echallens tiendra la place de la Gare le mercredi 25 juin de 17h00 à 22h00.

Il y aura une animation de l'école de tennis.  
Il y aura de la nourriture et des boissons.  
Il y aura de la musique.  
Il y aura des animations diverses.

Venez nombreux pour faire la fête ensemble.  
Nous cherchons des bénévoles, merci de vous inscrire auprès de Kilian.

Pas de questions.

### 23) Divers et propositions individuelles

Aucune proposition ne nous a été transmise.

Qui a des propositions ou des remarques à formuler ?

En réponse à la demande de Serge Leuenberger, s'adressant au municipal Sébastien Salvi, il s'inquiète de savoir qui épongera la dette de frs 40'000.00 avancée à la patinoire par le Tennis Club Echallens, si aucun bénéfice n'en résulte ? Comment se positionnera la Commune dans ce cas de figure ? Participera-t-elle au remboursement ? Et est ce que le Tennis leur sera redevable ?

Sébastien Salvi affirme que la Municipalité est solidaire, que l'idée a été accueillie et discutée entre le comité du Tennis et la Municipalité. Ce projet a plu !



## Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du TCE Echallens le 6 juin 2025 à 18h15

---

Son coût a été analysé ; la location s'est avérée trop coûteuse 1/3 du prix d'achat en sus. La Commune a donc priorisé le choix obtempéré du rôle « faire la banque » pour concrétiser ce projet. Ce choix d'achat est soumis à une location sur plusieurs années.

La situation n'est pas pérenne, il n'est nullement question d'un report de loyer mais l'idée est que dans le cas contraire, si un énorme bénéfice se dégageait, la Commune alors exigerait un remboursement petit à petit entre 3 à 5 ans.

Sébastien Salvi réaffirme du soutien incontestable de la Commune.  
Il apprécie l'élan fait par le comité bénévole du tennis.

La réponse ne peut pas être plus précise, c'est beaucoup trop tôt !

Une variante peut toujours être décidée en cas de déficit ; de stopper et de revendre l'infrastructure en occasion, mais pour l'instant rien n'est arrêté.

Jean-Claude Béguin confirme le soutien de la Municipalité, qui ont bien ressenti l'investissement fait par le comité du Tennis.

Tout est mis en œuvre pour que l'exploitation de cette patinoire soit rentable mais le comité n'est pas responsable de sa non-fréquentation par la clientèle incertaine.

Il met en avant le fait sur la possibilité de mieux investir dans de meilleures infrastructures, mieux l'endroit plaira. C'est un cercle vicieux.

Le Président informe que lors du comptoir d'Echallens, le Tennis tient le vestiaire et que des bénévoles sont les bienvenus.

M. Kilner Allen prend la parole et informe que le « Senior Tour » est très apprécié et très sympathique. Le Président précise que ce concept passe à Echallens tous les 3 ans et s'adresse au 65 ans et plus.

Une autre amicale est mentionnée de la part de M. Bernard Merle qui indique qu'elle est adressée au plus de 50 ans par des affichettes.

En réponse à la demande de Mme Marie-Hélène Curchod, la halle de Tennis appartient bien à la Commune qui prend à leur charge les frais inhérents à cette infrastructure. Par contre, les frais liés aux infrastructures telles que les douches sont prises en charge par le Tennis mais cela sera discuté avec M. Sébastien Salvi après les travaux dans le cadre de la convention entre le TC Echallens et la Municipalité.

Pour répondre à M. Gilles Berney, il y a bien des douches hommes et femmes avec de nouveaux appareillages.

Fête du tennis agendée au 16 août 2025.

La séance est levée à 19h59

Sibylle Chesaux – Alexandra Henchoz / 31.07.2025